

CFPPA-UFA Tél : 04 74 20 44 66

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole

57 avenue Charles de Gaulle - BP 83
38261 LA COTE ST ANDRE Cedex

Siret : 193 818 192 00026

Numéro d'activité : 82.38.P000838

Courriel : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr

Site internet : www.formagri38.fr



TITRE APICULTEUR

Renouvellement RNCP en cours, Diplôme de niveau IV



Objectifs des formations apicoles

Le **titre Apiculteur** est détenu par L'EPLEPPA de la Côte Saint André. Il atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. Sa finalité est d'acquérir les compétences pour :

- > Maîtriser les aspects techniques de la production et de l'élevage
- > Gérer une entreprise apicole (gestion économique, financière, commercialisation,...)

Il ne confère pas la capacité professionnelle.

Organisation et conditions d'accès à la formation

Au CFPPA/UFA, la formation TITRE Apiculteur est organisée par la voie de la formation continue.

- > Sur 6 mois de la manière suivante :
- > 560 Heures en centre (*volume horaire maximum*)
- > 280 Heures en stage en exploitation apicole (*volume horaire maximum*).

Les parcours sont individualisés en fonction des acquis professionnels et du niveau de diplôme.



(Calendrier disponible sur le site web)



TAUX RÉUSSITE 2022 : 86%
RÉUSSITE 2021 : 92 %
RÉUSSITE SUR 2 ANS : 89 %



INSERTION des diplômés à 1 an
> 2021 : 80 %
> 2020 : 95 %



SATISFACTION 2022 : 7,6/10
SATISFACTION SUR 3 ANS : 8,3/10



DURÉE
> 6 mois



EFFECTIF
> 12 à 18 personnes



PROCHAINE SESSION
> Décembre 2023

DÉLAIS D'ACCÈS

> Minimum 7 jours après obtention du financement ou signature du contrat d'apprentissage



CONTACTS

- > Recrutement : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr
- > Formation : christophe.reboud@educagri.fr

Programme de la formation (certifiante)

Contenus	Volume Horaire (indicatif)
Suivi et accompagnement	21 h
Apprécier l'état du cheptel	67 h
Conduire la production	237 h
Multiplier le cheptel	164 h
Assurer la commercialisation des produits	40 h
Gérer son atelier apicole	92 h
Culture numérique	14 h
Acquisition de gestes professionnels et stage	280 h

Les périodes en entreprises doivent être effectuées dans toute structure ayant des activités en lien avec l'apiculture.

Méthodes et modalités pédagogiques

Le CFPPA pratique différentes modalités pédagogiques pour faciliter l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et études de cas.

Pré-requis et conditions d'admission

- > Obtention d'un statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- > Justifier d'une année d'activité professionnelle.
- > Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme.
- > Avoir confirmé son projet de reconversion professionnelle par une expérience pratique minimale.



LES CANDIDATS DOIVENT :

- > Contacter obligatoirement notre établissement.
- > Avoir déposé auprès du CFPPA un dossier de candidature (à télécharger sur notre site web ou à demander toute l'année au cfppa.cote-st-andre@educagri.fr - 04 74 20 44 66) ; votre demande sera enregistrée comme le notifiera l'accusé de réception par retour de mail dans les 5 jours ouvrés.
- > Suivre une réunion d'information collective entre mai et octobre. L'objectif de ce temps est notamment de vous aider à bien choisir votre formation et à appréhender votre statut de prise en charge et vos possibilités de financement.

Ces démarches peuvent être engagées dès les mois de février-mars. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes mi-mars.

Tarifs et conditions financières

- > Entre 10 et 14 euros/heure (tarif voté en CA). Devis transmis dans les 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.
- > En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.
- > Formation éligible aux dispositifs de financement région et Pôle Emploi, au CPF et PTP (projet de transition professionnelle)...

Obtention du diplôme

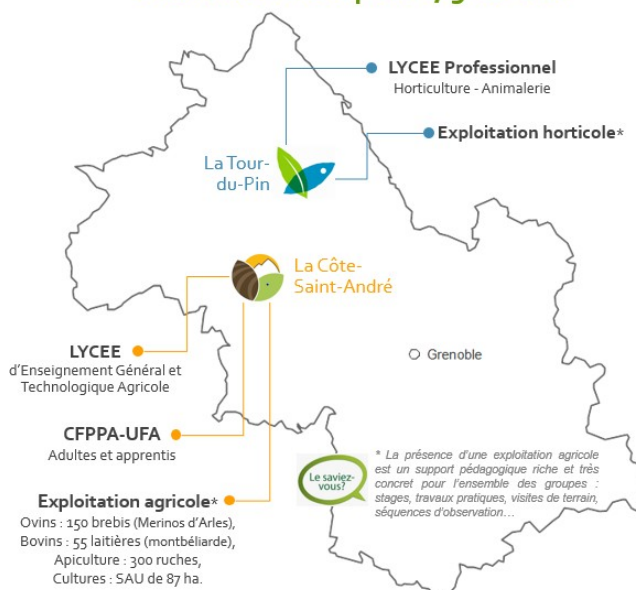
Titre Apiculteur, la certification s'obtient :

- > Par validation des 5 blocs du titre RNCP, qui correspondent aux modules de formation 4 à 8 inclus
- > Les blocs de compétences sont valables à vie et permettent une validation partielle, une acquisition progressive du Titre.
- > Les évaluations s'appuient sur des situations de travail.
- > Par la VAE

Débouchés et poursuites d'études

Le **Titre Apiculteur** permet de créer ou de développer un atelier apicole. Il peut également conduire au salariat.

1 établissement public, 5 centres



Le CFPPA de La Côte Saint-André, établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Baccalauréat Professionnel CGEA Cdte Gestion de l'Entreprise Agricole
- > Le BTS PA Productions Animales
- > Le Brevet Professionnel REA Responsable d'Entreprise Agricole
- > Le Titre Berger-Vacher d'Alpage
- > Le BTSA GPN : "Gestion et Protection de la Nature"
- > La Licence ECPA "Eco-Conseil en Productions Agricoles"
- > Le Titre Apiculteur ou le CS Apiculture
- > Des formations courtes : Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...